

Cadre de prestation des activités pédagogiques en mode hybride

Adopté par la Commission des études le 29 mai 2020

Table des matières

Préambule	2
Les principes	2
Le mode privilégié pour les activités pédagogiques de l'automne	3
Les balises pour définir une activité en présence	3
Le calendrier collégial à l'enseignement régulier et l'accueil	4
La prestation et l'encadrement	5
L'aménagement didactique	5
La gestion de classe et l'engagement des étudiants	5
Le soutien	6
Les stages	6

Préambule

Nous venons de vivre une session d'hiver sans précédent. La pandémie qui sévit sur la planète nous a surpris et nous a fait perdre la plupart des repères qui avaient l'habitude de réguler le rythme de nos vies professionnelles : la présence de nos étudiantes et étudiants en classe, notre mode et nos pratiques d'enseignement, nos approches évaluatives, la gestion de nos stages, de nos laboratoires et tout le temps consacré à la réussite de nos étudiants. Tout a été chamboulé. Nous avons réussi à nous adapter et nous avons trouvé la manière de conclure la session. Il s'agit d'un réel accomplissement auquel chacun a apporté sa contribution. Néanmoins, ce que nous avons vécu cet hiver n'est que le prélude de ce que nous allons faire et construire cet automne.

Bien sûr, il y a encore plusieurs questions qui demeurent sans réponses et plusieurs zones d'ambiguïtés avec lesquelles nous devons composer. C'est notre nouvelle réalité. Pour réduire le flou, nous devons établir le cadre dans lequel nous souhaitons vivre la prochaine session. Cet exercice nous permettra de voir venir les obstacles et de planifier plus adéquatement la session d'automne.

Le *Cadre de prestation des activités pédagogiques en mode hybride* se veut un repère pour notre communauté collégiale. Plusieurs balises didactiques, pédagogiques et administratives y sont précisées afin de guider les choix et les gestes de tous les acteurs impliqués à la réussite des étudiantes et étudiants. Soulignons que les éléments évoqués dans ce document ont été discutés à la Commission des études et en Comité des relations de travail (CRT) des enseignantes et des enseignants. Il est soumis aux directives de la Santé publique, lesquelles peuvent changer d'ici l'automne ou même en cours de session.

Les principes

Voici les principes qui ont guidé l'élaboration du *Cadre de prestation des activités pédagogiques en mode hybride* :

- La réalisation de notre mission d'enseignement supérieur;
- Les avis de la Direction de la Santé publique;
- Les directives du MEES;
- Le cadre réglementaire (loi sur les cégeps, RREC, LSST, conventions collectives, etc.);
- Les orientations émises par la Fédération des cégeps, en concertation avec les centrales syndicales et les associations étudiantes;
- Les orientations de plusieurs institutions d'enseignement supérieur au Québec;
- Les besoins spécifiques des programmes d'études, des départements et ceux des enseignants chargés d'assurer la qualité de la formation;
- La réussite et l'engagement de tous les étudiants, notamment ceux provenant du secondaire.

Le mode privilégié pour les activités pédagogiques de l'automne

L'enseignement à distance sera le mode principal déployé pour tous les cours. Les conditions ne sont pas réunies pour permettre un enseignement en présence cet automne et il nous paraît plus prudent et réaliste de planifier l'automne en mode hybride, c'est-à-dire que la majorité des cours se dérouleront en mode non présentiel alors que certaines activités pédagogiques se réaliseront en présence. Cette décision prise, le déploiement des activités pédagogiques complètement en présence ne sera pas envisageable. C'est d'ailleurs le choix de la majorité des institutions d'enseignement supérieur au Québec.

Les balises pour définir une activité en présence

Certaines activités pédagogiques déterminées pourront se dérouler en présence en respectant rigoureusement les règles de distanciation physique émises par la Direction de la Santé publique. Voici les balises qui permettront à la communauté de les cibler et de les prioriser.

Priorité 1 : Les objectifs et standards

Lorsque l'énoncé de la compétence ou son contexte de réalisation prescrit par le devis ministériel ne peut se déployer par des activités à distance, l'enseignant se trouve dans une position délicate pour exercer son jugement professionnel et évaluer les apprentissages des étudiants. La mesure de l'atteinte de la ou des compétences associées à un cours est au cœur de la démarche de l'enseignant. Ce contexte nécessite probablement la mise en œuvre d'alternatives permettant certaines activités en mode présentiel.

Priorité 2 : Le matériel spécialisé

Le matériel spécialisé propre à l'apprentissage des savoirs et la maîtrise des habiletés d'une discipline est présent dans des laboratoires et des ateliers dédiés. Le mode d'enseignement à distance complique évidemment l'accessibilité et l'utilisation de ce matériel. Lorsque le contexte de réalisation de la compétence nécessite l'utilisation d'appareils ou de logiciels spécialisés qui ne sont pas disponibles à distance, l'apprentissage des étudiants peut être compromis. Les enseignants dresseront une liste de priorisation des activités qui devront être faites en présence, en collaboration avec les directions adjointes des études, les conseillers pédagogiques et les techniciens en travaux pratiques.

Priorité 3 : La réussite et l'engagement

La priorisation des activités pédagogiques en présence doit aussi s'articuler autour des multiples facteurs de la réussite étudiante. Parmi ceux-ci, la transition secondaire-collégial et l'engagement et la persévérance de tous nos étudiants nous interpellent particulièrement. Nos nouveaux étudiants sont en train d'apprendre avec des outils qu'ils apprivoisent dans un contexte nouveau. Nous les accompagnerons certes à vivre un parcours à distance, mais nous devons aussi favoriser des contacts en présence avec eux afin d'amoindrir le choc de leur arrivée au cégep et de stimuler leur engagement dans leurs études. Dans le même ordre d'idée, nous savons que tous les étudiants doivent avoir un lien pédagogique fort avec leurs programmes d'études. Ce lien est difficile à créer pour certains programmes dans un contexte normal. Il le sera encore plus dans une formule à distance.

Les étudiants doivent avoir des occasions de contact avec des enseignants de la formation générale et des disciplines contributives. Il en va de même des échanges essentiels entre les étudiants et le personnel du Collège (SAIDE, services psychosociaux, aide pédagogique, bibliothèque, socioculturel, etc.). Après les priorités 1 et 2, cette approche de la réussite étudiante devra également teinter les quelques moments en présence que nous nous accorderons sur notre campus.

Malgré ce qui précède, puisque les directives de la Direction de la Santé publique peuvent changer d'ici l'automne ou même en cours de session, des alternatives à distance doivent être prévues pour l'ensemble des cours. Aucun scénario 100% présence n'est possible.

Le calendrier collégial à l'enseignement régulier et l'accueil

Accueillir les étudiants issus du secondaire représente un défi de taille dans le contexte d'un accès limité à notre campus. Mobiliser et motiver les étudiants qui effectuent un retour l'est tout autant. Nous en sommes conscients. Aussi avons-nous à cœur de faire vivre une rentrée à tous nos étudiants la plus harmonieuse et efficace possible. Les premiers instants de la session se vivront donc progressivement afin que toute la population étudiante prenne les moyens de s'adapter. L'accueil des étudiants à l'enseignement régulier se déploiera sur quatre semaines, permettant aux enseignants et au personnel qui offre un encadrement particulier de proposer des activités.

- Activités d'accueil – Semaine du 17 août : l'équipe de la Vie étudiante et les équipes programmes accueilleront les nouveaux étudiants par programme, selon une formule adaptée au contexte. Il s'agit de visites virtuelles du Collège, de la présentation des différents services utiles aux étudiants, de la présentation du programme d'études et des enseignants, d'activités de formation sur les outils technologiques utilisés au Collège (Zoom, Teams, Moodle, Colnet, etc.)
- Activités de transition – Semaine du 24 août : les principaux acteurs (enseignants dégagés, personnel professionnel, personnel de soutien) impliqués dans des projets visant l'accueil des nouveaux étudiants coordonneront des activités de transition. Le SAIDE animera aussi des activités dédiées aux étudiants qui le nécessiteront. Ce pourrait être le moment de remettre les plans de cours, de répondre aux questions des étudiants, de faire acheter les livres et le matériel requis, de se brancher une première fois sur les outils technologiques, de faire une première rencontre brise-glace avec sa classe, de faire le portrait de son groupe en évaluant ses besoins grâce entre autres à des tests diagnostiques, etc.
- Activités de transition – Semaine du 31 août : poursuite des activités de transition pour l'ensemble des étudiants et début des activités pédagogiques préalables au démarrage de la session. Ce pourrait être le moment de déployer des activités de mise à niveau propre à la discipline, des activités qui permettent une réactualisation des savoirs antérieurs, le début des activités des centres d'aide, le début des activités d'aide par les pairs, etc.
- Début des cours – Semaine du 8 septembre : première semaine régulière de cours en mode hybride.

Conséquemment, le calendrier collégial de la session automne 2020 comprend 14 semaines, s'échelonnant du 8 septembre au 22 décembre 2020.

La prestation et l'encadrement

En enseignement à distance, un cours de 45 heures ne nécessite pas nécessairement 45 heures de prestation synchrone. L'enseignant peut réduire les heures de prestation devant son groupe, soit le nombre de séances *Zoom* en direct qui implique toute sa classe, et miser plutôt sur les heures d'encadrement individuel ou en sous-groupe. En moyenne, un étudiant à temps complet a 22 heures de cours par semaine à son horaire. Il n'est pas concevable qu'il assiste à autant d'heures synchrones par semaine sur *Zoom*. Plusieurs recherches en enseignement supérieur démontrent que les heures d'encadrement favorisent davantage la réussite des étudiants. Dans ce contexte de transmission des connaissances, la pondération prévue au cours indique plutôt le parcours hebdomadaire que doit emprunter l'étudiant. Plusieurs types d'activités pédagogiques peuvent définir sa charge de travail : des séances synchrones, des exercices individuels ou d'équipe, des lectures, des vidéos, etc. Il appartient à l'enseignant de définir les meilleurs moyens d'assurer la prestation et l'encadrement.

L'aménagement didactique

Afin de tenir compte des spécificités des modes d'enseignement priorisés cet automne (synchrone, asynchrone et hybride), nous invitons le personnel enseignant à déployer des activités d'apprentissage, d'encadrement et des projets pédagogiques qui favoriseront l'engagement, la persévérance et la réussite de tous les étudiants. Nous appuyons sans réserve les enseignants qui exerceront leur autonomie professionnelle en ajustant les activités pédagogiques au contexte académique de l'automne. En conformité avec la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*, des changements temporaires aux modalités d'application des plans-cadres peuvent être déterminés en comités de programme, généralement sur recommandation des départements. Nous comptons sur une planification des activités pédagogiques toute particulière réalisée par les enseignants afin qu'ils soient en mesure de s'adapter rapidement aux directives de la santé publique qui pourraient changer en cours de session et exiger que l'enseignement soit donné complètement à distance. De même, nous invitons les enseignants à déployer des stratégies et des types d'évaluations adaptés au contexte de l'enseignement à distance. La prévention demeure le meilleur outil pour éviter les cas de fraude. La mise en place de contextes judicieux et de conditions favorables à l'évaluation des apprentissages diminuera les chances d'atteinte à la propriété intellectuelle (comme le plagiat) et favorisera assurément la réussite des étudiants. Une évaluation des apprentissages juste et équitable est chère à l'ensemble de la communauté collégiale qui se mobilisera pour en assurer l'intégrité.

La gestion de classe et l'engagement des étudiants

Le *Règlement sur les conditions de vie au Collège Lionel-Groulx* s'applique à tous les cours offerts en présence ou à distance et les différents intervenants habilités à faire des interventions seront au rendez-vous pour vous supporter si vous vivez une situation particulière avec un étudiant. Suivre un cours à distance comporte son lot de règles et il appartient à chaque enseignant de fixer les balises qui dictent la manière dont doivent se comporter les étudiants. Nous vous suggérons, comme à l'habitude, de transmettre dès les premiers instants de la session vos consignes relatives à votre « gestion de classe à distance ». Il peut s'agir d'une série de comportements attendus lors d'une activité synchrone (tenue vestimentaire, ponctualité, caméra ouverte), des consignes sur la remise des travaux en retard dans Moodle, le rythme et le moment des échanges asynchrone (par Moodle ou par Colnet), etc.

La *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* s'applique également à toutes les situations d'enseignement à distance. Afin d'offrir des chances égales de réussite à tous les étudiants, l'enseignant rendra disponibles les contenus pédagogiques en mode asynchrone. Nous savons déjà que nous devons faire preuve de beaucoup de souplesse et de flexibilité envers nos étudiants. Le contexte dans lequel ces derniers tenteront de réaliser leur parcours académique ne sera pas idéal et plusieurs d'entre eux vivront des difficultés humaines, matérielles ou académiques. Sans compter les étudiants qui évolueront dans un milieu de vie qui ne favorisera pas ou rendra difficile un apprentissage à distance.

Le soutien

Plusieurs mesures seront mises en place afin de soutenir le personnel enseignant et les étudiants lors de cette session en mode hybride. En voici quelques-unes.

- Des dérogations ont été accordés à certains enseignants afin qu'ils offrent un accompagnement particulier aux étudiants de la cohorte de l'automne 2020, notamment pour les disciplines de la formation générale.
- En plus des ateliers habituels d'aide à la réussite, des formations sur l'étude à distance seront offertes aux étudiants.
- L'équipe du soutien psychosocial sera disponible pour accompagner tous les étudiants.
- L'équipe du cheminement scolaire sera présente pour accueillir, accompagner et soutenir les étudiants ainsi que les enseignants.
- Un site Web destiné aux enseignants voulant en apprendre davantage sur l'enseignement à distance et la technopédagogie est disponible en ligne à l'adresse : pedago2.clg.qc.ca.
- L'équipe de conseillers pédagogiques sera disponible en tout temps pour accompagner le questionnement didactique des enseignants qui adaptent leurs cours en enseignement à distance.
- Une offre de formation sur l'enseignement à distance et les principaux outils déployés au Collège (Moodle, Zoom, Stream, OBS Studio, etc.) sera disponible dès juin. Des journées de formations seront également offertes lors des premiers jours de la rentrée en août.
- Une équipe de postproduction supportera les enseignants dans la création de capsules vidéo.
- Le Centre d'aide numérique offrira du support en bureautique et en informatique à la communauté collégiale.
- La bibliothèque rendra accessibles une collection documentaire en ligne et une offre de services numériques bonifiée aux étudiants, aux enseignants et aux membres du personnel.

Les stages

Les activités de stage sont l'occasion de mettre en contexte les savoirs et les habiletés essentiels développés lors du parcours des étudiants. Ce sont des activités d'une grande valeur pour les étudiants et leurs enseignants. C'est aussi le moment privilégié pour les étudiants de se familiariser avec leur milieu d'emploi et d'entrer en contact avec leurs futurs employeurs. Pour toutes ces raisons, nous tenons à maintenir, dans la mesure du possible, les activités de stage prévues à l'automne. Chaque situation sera traitée selon la capacité du milieu à accueillir des stagiaires. Cela devra se faire en s'assurant que la qualité du stage et que la sécurité des étudiants ne sont pas compromises. Advenant l'annulation d'un stage, ce dernier sera remplacé par une activité de substitution.